



**Communiqué, Paris le 8 juillet 2024**

**COMMUNIQUE : INFORMATION TRIMESTRIELLE – 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2024**

**Variation du Chiffre d'affaires au 30 juin 2024 : -8,37 % vs 2023**

En K€	1er Trimestre	2ème Trimestre	Cumul du 1/01 au 30/06
<b><u>2024</u></b>			
Hôtel Regina Paris	3 019	5 620	8 639
Hôtel Majestic-Spa Paris	1 134	1 846	2 980
Hôtel Raphael Paris	2 904	4 781	7 685
<b>TOTAL 2024</b>	<b>7 057</b>	<b>12 247</b>	<b>19 304</b>
<b><u>2023</u></b>			
Hôtel Regina Paris	3 521	5 992	9 513
Hôtel Majestic-Spa Paris	1 362	2 056	3 418
Hôtel Raphael Paris	3 076	5 060	8 136
<b>TOTAL 2023</b>	<b>7 959</b>	<b>13 108</b>	<b>21 067</b>
<b>Variation en % 2024 vs 2023</b>	<b>-11,33%</b>	<b>-6,57%</b>	<b>-8,37%</b>

Le chiffre d'affaires des trois établissements de la société s'élève à 19,3 millions d'euros au 30 juin 2024 pour 21,1 millions d'euros au 30 juin 2023 et 15,8 millions d'euro au 30 juin 2022.

Le Taux d'Occupation d'ensemble sur chambres disponibles s'établit à 66,89% au 30 juin 2024 pour 67,90% au 30 juin 2023 et 64,71% au 30 juin 2022. Le prix moyen hors taxes, s'élève à 555,62 € pour 610,20 € au 30 juin 2023 et 459,16 € au 30 juin 2022. Le RevPar (Revenu par chambre) s'établit à 371,64 euros HT pour 414,33 € hors taxes au 30 juin 2023. Il était de 297,14 € au 30 juin 2022.

Après une année 2023 portée par une forte reprise post Covid et l'inflation notamment, on constate un retour à des prix moyens plus modérés bien que 21% plus élevés que ceux de 2022.

L'hôtel Regina atteint un chiffre d'affaires 8 639 K€ soit une diminution de 9,19% dont 962 K€ en restauration pour 1 159 K€ l'an dernier. L'hôtel a dû fermer 1712 nuitées en chambres hors services et tous ses espaces de restauration pour effectuer des travaux de rénovation ou de changement du groupe électrogène sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2024. Le taux d'occupation est de 67,34% au 30 juin 2024. Il était de 70,92 % au 30 juin 2023. Ce chiffre d'affaires s'explique également par le positionnement du prix moyen à 637,66 euros pour 662,64 euros en 2023 entraînant un RevPar de 429,37 pour 469,95 € 30 juin 2023.

L'hôtel Majestic réalise un chiffre d'affaires de 2 980 K€ pour 3 418 K€ au 30 juin 2023 soit une diminution de 12,81%. Son taux d'occupation atteint 59,09% contre 58,57% 30 juin 2023 malgré la fermeture de plusieurs chambres également pour des rénovations de salles de bains notamment, et son prix moyen atteint 464,13 euros

pour 558,66 euros en 2023 et 422,26 € en 2022. Le RevPar s'établit donc à 274,26 euros au 30 juin 2024 pour 327,22 € l'année dernière.

L'hôtel Raphael moins touché par les travaux pré-JO 2024 réalise un chiffre d'affaires de 7 685 K€ au 30 juin 2024 dont 2 024 K€ en restauration pour 8 136 K€ au 30 juin 2023 dont 1 685 K€ en restauration ; soit une diminution globale de 5,54% comparé à 2023. Son taux d'occupation est de 71,71% au 30 juin 2024, il était de 70,74 % au 30 juin 2023. Le prix moyen s'élève à 516,87 € pour 577,56 € en 2023 soit un RevPar de 370,66 € au 30 juin 2024 pour 408,56 € l'an dernier à la même date.

### **Faits marquants du trimestre**

Après un premier trimestre 2024 largement consacré à la rénovation des établissements en préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, le printemps a été décevant en termes de météorologie, ne nous permettant pas d'exploiter nos terrasses de manière optimale.

L'hôtel Regina a effectué le changement de son groupe électrogène au cours du 1<sup>e</sup> trimestre et en a profité pour rénover sa terrasse qui n'a pu être suffisamment exploitée sur mai et juin 2024 du fait des intempéries. Nous avons également procédé à la réfection de douze salles de bain et la rénovation des espaces de restauration. Nous commençons à retrouver une bonne activité en fin de mois de juin avec les événements dans la capitale comme la mode.

L'hôtel Raphael a terminé de rénover ses espaces de restauration du rez-de-chaussée dans un style très parisien au 1<sup>e</sup> trimestre 2024 et la chambre témoin est en cours de finalisation pour préparer les travaux de rénovation totale de l'hôtel prévus en fin d'année 2024.

L'hôtel Majestic a achevé la rénovation de toutes ses salles de bains et de ses chambres afin d'accueillir les clients dans des unités de prestige.

Parallèlement à ces travaux qui ont conduit à une baisse de notre activité par la fermeture de certaines chambres pendant cette période, la guerre en Ukraine et les événements au Moyen Orient perdurent ayant notamment pour conséquence une hausse des coûts des matières premières et de l'énergie. Comme l'ensemble des établissements de son secteur d'activité, Les Hôtels Baverez rencontrent des difficultés de recrutement. Cela complique l'activité et a un impact sur les coûts puisqu'il nous faut palier par de l'intérim.

L'année 2024 devrait montrer une activité soutenue pour nos établissements hors périodes de travaux. Les touristes semblent différer leur déplacement à Paris pendant la période des JO 2024 comme l'indiquent certaines compagnies aériennes, cependant nos établissements ont déjà des portefeuilles de réservation importants pour cette période.

La trésorerie de la société lui permettra de faire face à ses engagements pour l'année à venir.

### **Assemblée Générale du 12 juin 2024**

L'Assemblée générale qui s'est tenue le 12 juin 2024 a approuvé les comptes de l'exercice 2023 présentant un bénéfice de 8 482 K€ et un total de bilan de 71,7 M€. La trésorerie s'élève à 36,7 M€ et le total des emprunts restant à rembourser au 31 décembre 2023 s'élève à 15,8 M€.

Elle a également approuvé l'affectation du bénéfice et le versement du dividende de 0,30 € par action, prélevé sur le bénéfice de l'année 2023.

Les comptes annuels 2023 ainsi que les votes des résolutions de l'Assemblée générale ont été publiés le 12 juin 2024 et sont disponibles sur le site internet de la société [www.leshotelsbaverez-sa.com](http://www.leshotelsbaverez-sa.com), rubrique « Téléchargement ».

### **Conseil d'administration du 12 juin 2024 – post AG**

Le Conseil d'administration du 12 juin 2024 s'est réuni pour la première fois sous forme de comité RSE et a identifié et défini les orientations stratégiques et les risques en matière de RSE.

Il a également déterminé les travaux à entreprendre compte tenu de l'application prochaine de la Directive CSRD en matière de durabilité.